



Compte-rendu de l'Assemblée Générale du Sou des écoles Jean de La Fontaine

Jeudi 20 septembre 2018
Salle BCD de l'école

Présentes : Françoise Vichier-Guerre (enseignante de l'école maternelle), Bénédicte Debray (enseignante de l'école élémentaire), Marie De Paepe, Maud Carrier, Noëline Gervasoni, Virginie Liebault, Dorothée Delarque, Florence De Jaham, Fanny Pace, Chloé Lagabriele, Ouarda Mebarki ainsi que 4 nouvelles mamans Claudine Pillot, Rim Ben Moussa, Amel Frigui et Céline Boyer

Excusées : Elmy De Saint Albin et Hélène Bacher

Ordre du jour :

1. Bilan moral année scolaire 2017 / 2018
2. Rapport financier année scolaire 2017 / 2018 et approbation de l'assemblée
3. Demandes de subventions des équipes enseignantes pour l'année scolaire 2018 / 2019
4. Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau de l'association
5. Proposition de programme d'actions pour l'année scolaire 2018 / 2019

1. Bilan moral année scolaire 2017 / 2018 : présenté par la Présidente, Noëline Gervasoni

Noëline remercie les personnes présentes ce soir pour l'intérêt qu'elles témoignent à l'association. Le Sou mène diverses actions dans l'année permettant de financer une partie des projets scolaires de l'équipe enseignante. Il est important de continuer à faire vivre le Sou des écoles Jean de La Fontaine ; et pour cela, nous sommes toujours à la recherche de forces nouvelles pour nous aider à mener des actions qui permettront de financer les projets scolaires des équipes enseignantes.

Noëline rappelle :

- qu'aucune cotisation n'est demandée pour devenir adhérent de l'association
- que les dons sont acceptés (membres bienfaiteurs)

But de l'association :

Le Sou des écoles est une association à but non lucratif, composée de parents bénévoles, dont le seul objectif est d' « organiser diverses manifestations au sein et hors de l'école dans l'unique optique de récolter des fonds nécessaires au financement partiel ou total de projets pédagogiques ou sorties scolaires proposés par les enseignants. » (cf. statuts)

Moyens de communication de l'association :

- Un blog tenu par la secrétaire ayant pour objectif d'informer des événements et réunions organisés par le Sou. Il s'adresse à tous : <http://soujdlf.canalblog.com>
- L'adresse mail du Sou : sou.jdl@gmail.com

Stockage des documents administratifs de l'association

Un dossier partagé « Dropbox » a été créé en 2017 pour classer les archives administratives et documents types pouvant être utiles aux prochains bureaux.

- ⇒ Dossier à compléter par les membres du bureau 2017/2018 + penser à tenir à jour la liste des personnes pouvant accéder à celui-ci.

Locaux mis à disposition pour l'association :

- 2 armoires dans le local gym de l'école élémentaire : une vieille armoire est utilisée pour stocker les éléments du Sou sans grande valeur et une armoire neuve, mise à disposition par la mairie en 2016, est utilisée pour stocker les archives administratives et le matériel du Sou. Un tri a été effectué en juin 2018, avant la fête de l'école. Il serait utile de réaliser cette action une fois par an, de telle sorte à garder un espace propre et contenu.

- Une boîte aux lettres dans la salle des maîtres de l'école élémentaire dont plusieurs membres du Sou ont la clé.
- Divers matériels sont également stockés chez les membres du Sou : gobelets et stock boissons chez Virginie, sono chez Dorothée, maquillage, boule à facettes, etc.

Adhésion à l'UDAI

L'association adhère à l'UDAI (Union de Défense des Associations de l'Isère) donnant droit à des conseils, des formations, une assurance pour 3 de ses dirigeants et des réductions concernant les droits de la SACEM (diffusion de musique) et de la SACD (théâtre amateur).

Actions de l'association réalisées en 2017 / 2018 :

Depuis 2 ans, on note une légère baisse des actions menées (5 au lieu de 7) due notamment à l'activité professionnelle des membres du bureau et à leurs contraintes personnelles.

Les membres du Sou ont décidé d'affecter des binômes « porteurs de projet » pour chaque évènement.

Durant l'année 2017/2018, 5 projets ont été menés par une équipe renforcée de nouvelles recrues dynamiques :

- Vente de chocolats de Noël (Initiatives) : décembre
- Vente de pizzas « Scooter Pizz » la veille des vacances d'hiver : février
- Vide-grenier à l'école : fin mars
- Fête de l'école : juin
- Tombola lors de la fête de l'école : juin

Aucun projet d'objet personnalisé par les enfants n'a été mené en 2017 / 2018.

Subventions et investissements 2017 / 2018 :

- L'année dernière, il a été décidé d'attribuer 500€ / 600€ en moyenne par classe, sans pour autant se bloquer sur un montant maximum si un projet important était présenté à l'association.
- Toutes les classes (9 classes) ont fait une demande de subventions, ce qui n'était pas le cas les autres années et dont le Sou se félicite, pour un montant total de 5 635,87€ soit environ 630€ par classe. Les demandes de subvention ont été variées et sont allées de 340 € à 1 000 € par classe.
- Concernant la classe d'ULIS et le principe d'inclusion des élèves dans les classes, il a été décidé de ne pas répartir de subvention en fonction du nombre d'élèves par classe mais d'attribuer une même enveloppe à toutes les classes. Cette organisation a été éprouvée l'année dernière. Il est proposé de la reconduire.
- Le Sou a été sollicité de manière "exceptionnelle" l'année dernière (+ 2500 €, environ +80%).
L'augmentation des subventions distribuées a été l'un des souhaits formulés en AG par le bureau sortant, en cohérence avec les statuts et buts de l'association.
- Le Sou a investi 2 500€ de matériels pour l'école maternelle avec les tablettes et coques de protection.
- Le Sou a investi environ 700€, en élémentaire, en jeux de société et appareils photo.

Le Sou propose que chaque classe puisse bénéficier d'une enveloppe de 500 à 600€ pour l'année 2018 / 2019. L'association a pour vocation de financer tous les projets de l'équipe enseignante en fonction de la teneur du projet et de la limite de ses finances. Actuellement, le Sou a un compte courant qui présente un solde de 9 969,08€. Il est envisageable d'épargner sur un livret 5 000€.

Depuis 4 ans, le suivi et vote des demandes de subventions se font par mail et par sondage de type « framadate » entre membres du conseil d'administration. Tout est ensuite enregistré dans un tableau de suivi. Il est proposé de maintenir cette organisation pour cette nouvelle année.

La parole est à présent donnée à la trésorière de l'association pour présenter le bilan financier.

2. Rapport financier de l'exercice 2017 / 2018 et approbation de l'assemblée : présenté par la Trésorière, Marie De Paepe

Cf. document préparé par la trésorière de l'association.

L'association a changé de banque en septembre 2017. Le compte et le livret d'épargne à la Société Générale ont été clôturés. Un nouveau compte a été ouvert à la banque postale.

L'association ne possède qu'un chéquier comme moyen de paiement mais cela est suffisant à l'heure actuelle.

Les subventions distribuées en 2017 / 2018 pour un montant total de 5 635,87€ sont les suivantes :

- 6 tablettes et 6 coques de protection pour les 3 classes de maternelle
- Jeux de société et spectacles au Grand Angle pour les CP – CE1
- Voyage à Vienne pour Mme Girard
- Fresque murale pour les CM2
- Classe nature aviron pour les CM2
- Grottes et Musée de l'eau pour Mme Debray
- Sortie à Saint Antoine L'Abbaye pour Mme Bouvier
- Appareils photos et glaces pour Mme Vallier

L'association a également des frais généraux représentant un montant de 225,31€ : 1001 copies, assurance, UDAI, achat d'une cafetière, frais bancaires.

Cette année, nous n'avons pas pu bénéficier de l'abonnement « rentrée » de 1001 copies (500 copies offertes).

En 2017 / 2018, les recettes (gains des manifestations) ont diminué de 15% par rapport à l'année d'avant. La tombola reste l'opération la plus lucrative. Le bénéfice de la fête de l'école est en légère baisse. Cette fête doit rester abordable et les tarifs pratiqués sont volontairement modérés.

Les bénéfices du pucier sont en baisse (organisé pour la première fois dans les locaux de l'école) : cela reste une opération lucrative et qui récolte des fonds à l'extérieur de l'école.

Pour 2017 / 2018, le bilan est déficitaire de -1 989€, compte-tenu de la sollicitation importante des enseignants et de recettes plus faibles. L'association a de l'épargne (de l'ordre de 5000 €).

L'association conserve une réserve de trésorerie lui permettant de continuer à financer toutes les demandes de subventions adressées par les enseignantes. L'ordre de grandeur des subventions qui pourraient être distribuées est de 500 € à 600 € par classe.

Marie précise qu'il est nécessaire de garder sur le compte courant un fond de roulement d'environ 4 000 à 5 000€.

3. Demandes de subventions 2018 / 2019

Le Sou propose de maintenir une enveloppe de l'ordre de 500 à 600€ par classe pour les demandes de subventions pour l'année 2018 / 2019.

Plusieurs demandes de subvention sont présentées, pour lesquelles les membres du nouveau conseil d'administration et bureau seront amenés à voter :

- Demande de subvention de Mme Debray (CE1) pour emmener sa classe voir un spectacle au Grand Angle au mois d'octobre 2018. Montant total : 135 € TTC.
- Demande de subvention de Mme Senillou (CM1/CM2) pour emmener sa classe assister au même spectacle au Grand Angle en octobre 2018. Montant total : 125 € TTC.
- Demande de subvention des 3 classes de maternelle pour le financement de 3 poupées dans le cadre du projet scolaire « Les enfants du monde » et d'un jeu « robot souris ». Montant total : 364 € TTC.

Les enseignantes sont invitées à faire parvenir à l'association leur demande de subvention tout au long de l'année.

Projets envisagés au niveau de l'école élémentaire mais en attente de validation :

- Projet ENS (Espace Naturel Sensible) avec 4 classes : en attente de la réponse de la mairie
- Mme Girard : projet de sport d'opposition

Projets envisagés au niveau de l'école maternelle mais en attente de validation :

- Un spectacle au Grand Angle pour les 3 classes de maternelle mais en attente de la réponse du Grand Angle : 5€ par enfant + 12 accompagnateurs
- Achat de mappemondes lumineuses
- Sortie à Saint Joseph de Rivière : financement autre que le Sou

4. Renouvellement des membres du conseil d'administration et du bureau 2018 / 2019

Toutes les personnes présentes deviennent membres du conseil d'administration. Elles seront consultées pour le vote des demandes de subventions. Les enseignants sont des membres d'honneur.

Election des membres du bureau 2018 / 2019 :

- Présidente : Noëline Gervasoni
- Vice-présidente : Ouarda Mebarki
- Trésorière : Chloé Lagabrielle
- Trésorière adjointe : Rim Ben Moussa
- Secrétaire : Dorothée Delarque
- Secrétaire adjointe : Maud Carrier

5. Proposition de programme d'actions pour l'année 2018 / 2019

- Poursuite de l'action A-Qui-S et faire davantage de publicité : <https://www.a-qui-s.fr/pages/enfants/concept.php>
- Virginie et Ouarda se renseignent pour la vente de burgers (l'atelier du burger) : action à réaliser avant les vacances d'octobre
- Vente de chocolats de Noël : Marie commande le kit gratuit. Dorothée et Noëline se proposent de s'occuper de cette action.
- Claudine propose de réaliser des créations au crochet, à vendre au moment de Noël par exemple... Elle nous fera des propositions de réalisation.
- Céline se renseigne pour la vente de sapins de Noël
- Maud et Florence proposeront aux membres du Sou des idées d'objets personnalisés : action à réaliser vers le mois de février
- Vente de pizzas ?
- Un vide-grenier puériculture pourrait être organisé à l'école, au printemps : Week-end du 6-7 avril ?
- Fête de l'école et tombola fin juin

La Présidente,

La Secrétaire

Le 20 Septembre 2018